



N° 68-F0015-XIF au catalogue

# **Trousse d'information sur L'Enquête unifiée auprès des entreprises**

Juin 1999

## **Papier non technique sur le programme d'enquête unifiée auprès des entreprises**



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

**Canada**

### **Comment obtenir d'autres renseignements**

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Les Graham, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-6566).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 700-1033</b>
<b>Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 889-9734</b>
<b>Renseignements par courriel</b>	<b>infostats@statcan.ca</b>
<b>Site Web</b>	<b>www.statcan.ca</b>

### **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada  
Division de la statistique des entreprises

# Trousse d'information sur L'Enquête unifiée auprès des entreprises

Juin 1999

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1999

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 1999

N<sup>o</sup> 68-F0015-XIF au catalogue

Périodicité : hors-série

Ottawa

---

## Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



# Table des matières

## L'Enquête unifiée auprès des entreprises

Contexte .....	1
Collecte de données centrée sur les entreprises.....	2
Une seule enquête maîtresse.....	3
Qualité des données et méthodologie .....	4
Conclusion.....	7

## Annexe 1 - Le PASEP : Un survol

Origine.....	8
Avantages du Pasep .....	8
Objectifs .....	9
Quel genre d'améliorations apportera-t-on ? .....	10

## Annexe 2 - Des produits d'information améliorés

Les comptes économiques des provinces et territoires .....	12
• Une révision majeure.....	12
Enquêtes sur les ménages .....	13
• Enquête sur les dépenses des ménages .....	13
• Enquête sur les réparations et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants.....	14
• Enquête sur les voyages des Canadiens .....	14
Enquêtes sur les entreprises .....	15
• Enquête unifiée auprès des entreprises.....	15
• Registre des entreprises .....	16
• Utilisation des données fiscales par l'entremise de l'IGRF .....	17
Enquêtes sur les administrations locales.....	17
Améliorations des données pour l'année de référence 1997 .....	18

## Annexe 3 - Tableau : qui ciblons-nous à l'aide de l'EUE 1997 ?.....

20

## Annexe 4 - Tableau : avons-nous obtenu un taux de réponse satisfaisant ?.....

21

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## **L'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE)**

Statistique Canada remanie le cadre des enquêtes auprès des entreprises, élément vital du PASEP. Le nouveau cadre permettra de rehausser la qualité des enquêtes sur le plan de la couverture, des comptes, de la cohésion et de la cohérence des données.

### **Contexte**

À l'heure actuelle, Statistique Canada mène chaque année quelque 200 enquêtes auprès des entreprises et utilise pour cela environ 700 questionnaires distincts. Ces enquêtes sont confiées à différents gestionnaires de programme, regroupés en environ une douzaine de divisions spécialisées (p. exemple, les Divisions de l'agriculture, des transports et de la fabrication). Dans bien des cas, la production est intégrée verticalement, c'est-à-dire qu'elle est concentrée dans une division spécialisée. La production inclut : la préparation et l'envoi des questionnaires, la saisie des réponses, la pondération des données, leur groupement et leur mise en tableaux, l'analyse des résultats et la préparation de produits d'information à diffuser. Pour certaines enquêtes, une ou plusieurs étapes de la production peuvent être centralisées (par exemple la saisie des données ou l'envoi des questionnaires) dans des divisions de service. Cette façon de faire est plus efficace et encourage de plus la cohésion entre enquêtes et secteurs.

Statistique Canada encourage présentement l'uniformisation des concepts, méthodes et procédures d'enquête. Divers mécanismes ont été mis en place, notamment des cadres conceptuels normalisés (par exemple le Système de comptabilité nationale), des systèmes de classification normalisés (par exemple, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord), un registre commun des entreprises, un bassin commun de personnel pour les activités se rapportant à la méthodologie, à l'exploitation et au développement de systèmes ainsi que des politiques d'enquête applicables à tout le Bureau. Des incompatibilités importantes persistent néanmoins entre les enquêtes sur les entreprises, et il y a encore des redondances et des chevauchements inutiles au niveau des questionnaires.

Les données recueillies auprès des entreprises souffrent aussi d'un certain degré d'incohérence. Certaines enquêtes ne tirent pas leurs répondants du même registre d'entreprises. Et bien que la plupart du temps l'établissement (ou l'usine) soit utilisé comme unité statistique de base, certaines enquêtes utilisent plutôt l'entité légale ou l'unité réglementaire. Cela signifie que, lorsqu'une entreprise crée ou ferme un établissement, le changement peut passer longtemps inaperçu. Des établissements peuvent être couverts plus d'une fois. Il arrive aussi qu'il y ait incompatibilité entre les variables pouvant uniquement être mesurées au niveau de l'entreprise (comme les profits généraux et les éléments du bilan) et celles normalement mesurées au niveau des établissements (comme la production et les ventes).

Certains secteurs ne sont pas bien couverts. Jusqu'en 1997, il n'existait pas d'enquêtes sur la construction, ni sur certaines industries de service et de transport. Certaines industries de service et de transport ne sont pas couvertes. D'autres, comme la pêche et l'aquaculture, sont peu ou pas couvertes parce que, toutes proportions gardées, elles n'ont qu'une importance mineure dans l'économie nationale (bien qu'elles jouent un rôle crucial dans l'économie de certaines provinces).

Pour ce qui est de la qualité des données, elle dépend de la taille des échantillons. Règle générale, plus grand est le nombre d'unités mesurées, meilleurs sont les résultats statistiques. La majorité des comptes actuels sont conçus de manière à produire des données nationales fiables, mais n'englobent pas assez d'unités pour produire de bonnes données provinciales ou territoriales.

## **Collecte de données centrée sur les entreprises**

La collecte des données est axée sur l'entreprise plutôt que sur l'établissement. Les entreprises sont divisées en deux catégories :

- *Les entreprises complexes*, c'est-à-dire les entreprises ayant plus d'une société (entité légale) ou, encore, ayant des établissements dans plus d'une province ou plus d'une industrie.
- *Les entreprises simples*, c'est-à-dire celles ayant une seule entité légale et habituellement un seul établissement ou dont tous les établissements sont concentrés dans la même province et la même industrie.

On pourrait aussi qualifier de complexe une grande entreprise gazière et pétrolière qui serait physiquement présente dans toutes les provinces et tous les territoires et qui comporterait des centaines d'établissements répartis dans différentes industries — mines (puits de pétrole), manufactures (raffineries), transport (expédition par camions) et, enfin, vente en gros et au détail (postes d'essence).

Les entreprises complexes posent les plus grandes difficultés. Même si elles sont relativement peu nombreuses — on en compte pas plus de 10 000 au Canada —, elles sont responsables de plus de la moitié de l'activité économique selon la plupart des mesures. Les activités de ces entreprises dépassent les frontières provinciales et industrielles utilisées par le système statistique. Les données fiscales ne sont pas d'un grand secours dans ces cas parce qu'elles s'appliquent aux entreprises dans leur ensemble et qu'elles ne ventilent pas les établissements par province ou industrie.

Les entreprises simples sont beaucoup plus nombreuses que les entreprises complexes. Il existe près d'un million d'entreprises simples constituées et probablement deux fois plus d'entreprises non constituées au Canada. Étant donné que les activités de ces entreprises sont confinées à une province, une industrie et une entité légale, il est possible d'utiliser des données fiscales pour mesurer un grand nombre de caractéristiques importantes.

Statistique Canada fait déjà enquête auprès de la majorité des 8 000 entreprises complexes de taille importante et de leurs quelque 50 000 établissements. Dans le cadre de l'EUE, ce processus sera plus systématique. Les statistiques sur les entreprises simples sont établies à partir des données fiscales, lorsque cela est possible. Les enquêtes viennent compléter uniquement lorsque cela est nécessaire.

À cet égard, le nouvel Index général des renseignements financiers (IGRF), élaboré au début de 1998 par Revenu Canada, constitue une source inestimable de données fiscales. À partir du milieu de 1999, les données des états des résultats et des bilans fondées sur l'IGRF seront recueillies auprès des sociétés qui produisent des déclarations de revenu T2 et elles le seront plus tard, en 2001, auprès des entreprises non constituées en société qui produisent des déclarations de revenu T1. Des données s'apparentant à celles de l'IGRF sont aussi transcrites par Revenu Canada, à partir des états des résultats des entreprises soumis avec les déclarations de revenu de 1998. Grâce à cette source, on obtient des états des résultats et des bilans uniformes pour à peu près toutes les entreprises, rapidement et sous forme électronique.

## **Une seule enquête maîtresse à partir de l'année de référence 1997**

Grâce à l'EUE, Statistique Canada assure une plus grande intégration de ses quelque 200 enquêtes sur les entreprises. L'Enquête unifiée auprès des entreprises pour l'année pilote comporte quatre grandes parties :

- Partie 1. Une enquête sur les quelque 6 000 entreprises complexes de taille importante.

Elle sert à recueillir des données regroupées sur les états des résultats et les bilans, données qui sont utilisées pour produire des chiffres sur les bénéfices des entreprises, selon la province et la branche d'activité. Cette enquête recueille en outre des données sur la structure de l'entreprise, ses filiales et ses établissements (profil).

- Partie 2. Une enquête sur les quelque 4 000 établissements qui appartiennent aux entreprises complexes interrogées de taille importante, pour les branches d'activité comprises dans le champ de l'enquête pour l'année pilote (c'est-à-dire l'aquaculture, la construction, les services de messagerie, les services de restauration, les bailleurs de biens immobiliers, les agents immobiliers et les services de taxi).

Elle recueille des données sur la production, l'emploi, les ventes, etc. de chaque établissement. Ces données sont utilisées pour produire des statistiques sur les produits et services et la valeur ajoutée selon la province et la branche d'activité, les ventes et les achats interprovinciaux et d'autres caractéristiques économiques. Les données sont recueillies auprès des établissements de façon à assurer la cohérence avec les données déjà recueillies au niveau de l'entreprise.

- Partie 3. Une enquête sur échantillon auprès de quelque 11 000 entreprises simples, dont la taille varie selon la branche d'activité.

Cette enquête permet de recueillir des données sur la production, l'emploi, les ventes, etc., qui s'apparentent à celles recueillies dans le cadre de la Partie 2. Ces données sont utilisées de concert avec les données fiscales pour produire des statistiques fiables.

- Partie 4. L'utilisation des données administratives et des dossiers fiscaux pour mieux tirer parti des résultats des enquêtes et réduire le fardeau de réponse pour les petites entreprises.

(voir les annexes 3 et 4 pour consulter les tableaux portant sur la population visée et la taille des échantillons pour les branches visées par l'enquête pilote.)

## Qualité des données et méthodologie

### Population cible

La population cible pour cette enquête est constituée de:

- tous les établissements appartenant à certaines classes du SCIAN qui ont été sélectionnées pour la première année de l'EUE (c'est-à-dire l'aquaculture, la construction, les services de messagerie, les services de restauration, les bailleurs de biens immobiliers, les agents immobiliers et les services de taxi) ;
- toutes les entreprises qui ont eu au moins une journée d'activité au cours de l'année de référence 1997.

### Base de sondage et plan d'échantillonnage

Deux sources de données ont été utilisées pour calculer les estimations :

- une enquête sur échantillon probabiliste auprès des établissements dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à 150 000 \$, et une enquête sur échantillon probabiliste auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur à un million de dollars ;
- les données fiscales concernant les entreprises qui se trouvent sous ces seuils, en vue d'aider à l'imputation et à l'estimation d'enregistrements supplémentaires particuliers pour obtenir une meilleure couverture.

La base de sondage pour la sélection de l'échantillon probabiliste est le Registre des entreprises de Statistique Canada. La base a été convertie en fonction du SCIAN et mise à jour ainsi que vérifiée pour un grand nombre d'entreprises (environ 220 000 rapports sur la nature des entreprises au total) avant la sélection de l'échantillon.

Avant que l'on tire un échantillon, les enregistrements ont été stratifiés selon la province et la branche d'activité. Afin d'améliorer l'efficacité du plan d'échantillonnage, deux strates ont été définies à l'intérieur de chaque cellule de

province et de branche d'activité, à partir de la variable du revenu brut figurant dans le Registre des entreprises. Il s'agit d'une « strate à tirage complet » (on a envoyé un questionnaire à tous les établissements) et d'une « strate à tirage partiel » (un échantillon d'établissements a été sélectionné et a reçu un questionnaire). La taille approximative de l'échantillon global est de 15 000 établissements et de 6 000 entreprises (qui ont reçu un questionnaire).

### **Collecte des données**

Au printemps de 1998, on a demandé aux répondants faisant partie de l'échantillon sélectionné pour recevoir le questionnaire d'enquête de déclarer leurs transactions pour l'exercice. L'enquête a été effectuée à partir du bureau d'Ottawa de SC ainsi que des bureaux régionaux de Vancouver, Edmonton et Halifax, et a reposé sur l'envoi et le renvoi des questionnaires par la poste, ainsi que sur un logiciel d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) pour la collecte sur le terrain, la saisie, la vérification et le suivi. On a aussi procédé à un essai pilote de la collecte électronique des données.

### **Traitement des données**

Un système informatisé de vérification et d'imputation a été utilisé pour déceler les données incohérentes, non uniformes ou manquantes et les corriger au moyen de valeurs plausibles, partiellement grâce aux données fiscales. On a aussi procédé à un examen analytique manuel au besoin, pour résoudre les situations inhabituelles. Parfois, les données déclarées par les entreprises ne correspondaient pas directement à l'unité échantillonnée, ce qui a rendu nécessaire l'attribution de données. Dans ces conditions, des variables clés ont été réparties entre les entreprises, afin de s'assurer que l'activité économique était prise en compte le plus près possible de l'endroit où elle s'était produite (la province, par exemple) ou pour l'unité d'échantillonnage visée (la branche d'activité, par exemple). Plus tard dans le processus, les données relatives à l'exercice ont été rajustées en fonction de l'année civile, à partir des indicateurs de branche d'activité au niveau provincial.

### **Plan d'estimation**

Les poids d'échantillonnage calculés à partir du plan d'échantillonnage ont été modifiés et améliorés au moyen de la stratification a posteriori. On a pu procéder ainsi, en raison du temps qui s'était écoulé depuis la sélection de l'échantillon, le Registre des entreprises ayant continuellement été mis à jour au moyen de données plus complètes et opportunes.

### **Analyse des estimations**

La dernière étape du processus a été analytique. Dans certains cas, les données sur les branches d'activité peuvent être évaluées dans le contexte d'autres statistiques connexes sur la production disponibles auprès de sources

provinciales de réglementation, d'autres sources administratives ou encore d'autres études industrielles. Bien que de telles sources mesurent les choses différemment, les données administratives provinciales sur l'aquaculture, par exemple, se sont révélées utiles pour réduire les erreurs et confirmer la précision des estimations. Il en est de même au sujet de l'étude portant sur l'industrie des messageries et les services locaux de livraison et celle portant sur les services de taxi et de limousine.

### **Qualité des données et méthodologie**

Toutes les enquêtes sont sujettes aux erreurs d'échantillonnage et aux erreurs non dues à l'échantillonnage. Statistique Canada utilise diverses méthodes pour réduire ces erreurs. Des mesures des erreurs d'échantillonnage, ainsi que d'autres indicateurs de la qualité, sont fournis.

On a calculé les coefficients de variation, une mesure de l'erreur d'échantillonnage. Les estimations sont classifiées selon les niveaux de qualité suivants :

- **excellent (c.v. de 0,01 à 4,99 %)**
- **très bon (c.v. de 5,00 à 9,99 %)**
- **bon (c.v. de 10,00 à 14,99 %)**
- **acceptable (c.v. de 15,00 à 24,99 %)**
- **à utiliser avec prudence (c.v. de 25,00 à 34,99 %)**
- **non fiable (c.v. de plus de 35,00 %).**

À partir de ces cotes, au niveau national par exemple, les estimations de l'industrie d'aquaculture ont été jugées bonnes et, au niveau provincial, elles ont été jugées d'excellentes à acceptables. Pour l'industrie des messageries et services locaux de livraison et pour l'industrie des services de taxi et de limousine, les estimations du total des revenus et du total des dépenses ont été jugées de très bonnes à excellentes, tant au niveau national que provincial et territorial.

Tous les efforts ont été déployés pour réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage, à savoir les erreurs d'omission, de chevauchement, de déclaration et de traitement. Au besoin, certains enregistrements ont été imputés à partir des données des dossiers fiscaux, dans la mesure du possible.

Des données sommaires sur les taux de réponse aux enquêtes pour chacune des classes visées par l'enquête pilote sont fournies en annexe et regroupées selon les grandes catégories suivantes :

- **questionnaire rempli : 61 % ;**
- **questionnaire partiellement rempli : 7 % ;**
- **refus : 2 % ;**
- **non-réponse avant l'échéance de l'enquête : 9 % ;**
- **impossible à contacter : 5 % ;**
- **hors du champ la branche visée : 16 %.**

Ces taux de réponse, et même les taux de répondants hors du champ de l'enquête, sont considérés comme normaux pour une enquête sur les entreprises qui est effectuée pour la première fois, ce qui était le cas pour la majorité des classes visées par l'enquête pilote. Ils peuvent aussi rendre compte en partie des répercussions de l'avènement très récent du nouveau système de classification des industries (SCIAN) dans toutes ces branches d'activité.

## **Conclusion**

L'Enquête unifiée auprès des entreprises de 1997 pour le secteur de l'aquaculture a fait l'objet de la première diffusion de données du PUSE. Le présent document vise à fournir des renseignements généraux et à décrire la méthodologie du PUSE, ainsi qu'à servir de base aux utilisateurs pour évaluer les diffusions de données futures selon la branche d'activité. La portée du présent document sera élargie, les diffusions subséquentes de données au cours des 6 prochains mois comportant plus de détails propres à une branche d'activité pour les sept nouvelles classes visées par l'enquête pilote et comprises dans le PUSE de 1997 :

- aquaculture (mars 1999) ;
- services de taxi et de limousine ainsi que messageries et services locaux de livraison (printemps 1999) ;
- services de restauration et débits de boisson ; agents, courtiers, évaluateurs immobiliers ainsi qu'autres services immobiliers ; location et gestion de biens immobiliers (non disponible) ;
- construction (non disponible).

# Annexe 1 — Le PASEP : Un survol

## Origine

Au début de 1997, Statistique Canada a entrepris un projet d'importance et d'envergure considérable : le Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP). Ce projet est né des discussions sur l'harmonisation de la taxe de vente tenues en 1996 entre le gouvernement fédéral et les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse ainsi que de Terre-Neuve et du Labrador. Les gouvernements ont alors convenu d'une taxe de vente commune, perçue par un seul et même organisme, afin de réduire le fardeau administratif des entreprises. Ils se sont également entendus sur la formule à utiliser pour déterminer la part des recettes devant revenir aux gouvernements participants. Cette formule suppose cependant la cueillette de données beaucoup plus détaillées sur l'économie des provinces, tâche qui a été confiée à Statistique Canada. Les gouvernements ont envisagé d'utiliser les données fiscales pour obtenir les renseignements nécessaires. Cette approche aurait cependant alourdi le fardeau administratif des entreprises, qui auraient toutes été obligées de tenir des registres détaillés sur leurs achats et leurs ventes. Ils ont, par conséquent, plutôt opté pour l'approche statistique.

Pour s'acquitter de ce nouveau mandat, Statistique Canada allait cependant devoir améliorer considérablement la qualité de ses statistiques sur l'économie des provinces et des territoires. Avant cela, sa priorité avait été de produire des données nationales de bonne qualité, au moyen d'un système fournissant également des données utiles sur l'économie des provinces et territoires. Et même si le Bureau a amélioré considérablement les comptes économiques des provinces et territoires durant les dernières années, les statistiques provinciales et territoriales ne sont encore qu'un sous-produit d'importance secondaire. La qualité de ces statistiques est en outre nettement inférieure à celle des données nationales et varie selon la province ou le territoire.

D'ici la fin de l'an 2000, Statistique Canada restructurera ses programmes en profondeur de manière à produire des comptes détaillés et fiables sur l'économie des provinces et territoires. Ce système statistique supérieur permettra une nouvelle appréciation de l'évolution des économies régionales.

## Avantages du PASEP

Gouvernements, entreprises, citoyens, décideurs et universitaires du Canada bénéficieront tous de ces statistiques détaillées et fiables sur les économies régionales provinciales et territoriales.

- Les entreprises desservant les marchés interprovinciaux, régionaux ou locaux tireront profit de renseignements économiques plus détaillés. Les données

produites par Statistique Canada seront en effet assez détaillées pour guider leurs investissements régionaux et leurs décisions en matière de marketing.

- Les citoyens, décideurs et universitaires disposeront de données cohérentes, complètes et, à jour pour appuyer leurs analyses et débats sur divers sujets, notamment le commerce interprovincial, le développement régional, le rajustement micro-économique, la productivité et la concurrence.
- Les gouvernements disposeront de données plus fiables pour répartir les recettes de la taxe de vente harmonisée et, dans le cas du gouvernement fédéral, pour calculer les paiements de transfert (deux opérations basées sur des formules statistiques).
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux utiliseront les nouvelles données pour formuler des politiques et améliorer leur système de gestion fiscale.
- Une base de données intégrée, appelée CANSIM II (Système canadien d'information socio-économique), permettra à la population canadienne d'accéder à ces nouvelles données. À compter de l'an 2000, l'information sera de plus diffusée sur Internet et rejoindra ainsi une vaste gamme d'utilisateurs (gouvernements provinciaux et territoriaux, communauté d'affaires, étudiants, journalistes, consultants et autres professionnels).

## Objectifs

En général, le PASEP a pour but d'accroître, d'une façon permanente et considérable, la quantité et la qualité de l'information statistique que produit Statistique Canada sur l'économie des provinces et territoires.

En particulier, Statistique Canada vise les objectifs suivants :

1. Créer un système fiable et hautement intégré permettant de produire tous les ans des comptes sur l'économie des provinces et territoires.

Ces comptes (constitués des comptes sur les revenus, les dépenses ainsi que sur les entrées et sorties) mesureront la production et la consommation totales de biens et services dans les provinces et territoires.

2. Produire des statistiques de qualité à peu près égale pour les provinces et territoires.

En d'autres termes, la probabilité d'une erreur ne devrait pas être plus élevée pour le Nouveau-Brunswick que pour la Nouvelle-Écosse, l'Ontario ou l'Alberta, par exemple.

3. Fournir plus de détails sur les industries et les biens et services de chaque province et territoire.

Les statistiques économiques devraient englober toutes les industries et fournir des détails importants sur divers biens et services.

Puisque la taxe de vente harmonisée est entrée en vigueur en avril 1997, il convient d'apporter le plus grand nombre d'améliorations possible pour l'année de référence 1997. Statistique Canada doit mettre en œuvre le plus tôt possible des programmes nouveaux ou améliorés d'enquête sur les entreprises et les ménages afin de soutenir la création des nouveaux tableaux d'entrées-sorties.

## **Quel genre d'améliorations apportera-t-on ?**

Les améliorations toucheront quatre aspects, décrits parfois comme « les quatre C » de la qualité des données :

- *La couverture*

Toutes les industries devront être incluses, à moins qu'elles occupent seulement une place marginale dans l'économie d'une province ou d'un territoire. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord servira à les définir. De nouveaux programmes d'enquête ou de données administratives seront mis en œuvre pour les industries qui ne sont pas encore comprises. Les statistiques sur les entreprises devront faire état de tous les types d'entreprises — grandes ou petites, constituées ou non constituées, employeurs ou non-employeurs.

- *Les comptes*

Pour garantir la qualité des données, il faudra définir des échantillons de taille suffisante ou, encore, extraire des registres administratifs une quantité adéquate de données pour chaque industrie occupant une place significative dans l'économie d'une province ou d'un territoire. Malgré tout, il pourra subsister de petites variations dans la taille des échantillons et le degré de précisions des données d'une industrie à l'autre.

- *La cohésion*

Une seule approche sera utilisée pour toutes les industries et toutes les provinces. Les unités statistiques, la terminologie, les questionnaires, les méthodes d'enquête ainsi que les méthodes de saisie et de traitement des données seront aussi uniformisés.

- *La cohérence*

Les données sur les ventes des entreprises (offre) devront être confrontées aux données sur les achats des consommateurs (demande), et les deux devront balancer. En outre, les données recueillies auprès des établissements et de leurs sociétés mères doivent être cohérentes et exhaustives au niveau interne, sans se chevaucher.

Statistique Canada devra apporter toutes ces améliorations sans forcer les entreprises et les ménages à remplir des questionnaires excessivement longs. C'est pourquoi la stratégie du PASEP prévoit les mesures suivantes :

1. Utilisation des données fiscales et d'autres renseignements administratifs à la place des enquêtes, lorsque c'est possible.

2. Collecte de données centrée davantage sur les grandes entreprises, où l'information est plus abondante, que sur les petites, qui supportent plus difficilement le fardeau de réponse.
3. Utilisation de questionnaires plus simples et mieux intégrés.
4. Offre d'un plus grand nombre d'options de réponse par voie électronique.
5. Désignation de gestionnaires des répondants clés, chargés de concevoir des options « personnalisées » de réponse pour les grandes entreprises.
6. Investissement accru dans les communications avec les répondants et leurs associations afin de déterminer comment Statistique Canada pourra améliorer les méthodes d'enquête.

## **Annexe 2 — Des produits d'information améliorés**

D'ici la fin de l'an 2000, trois parties du système statistique (incluant les données utiles et variées qu'il génère) auront subi des changements majeurs. Il s'agit des comptes économiques des provinces et territoires, des enquêtes sur les ménages et des enquêtes sur les entreprises. Les enquêtes effectuées par Statistique Canada auprès des administrations locales seront aussi améliorées.

### **Les comptes économiques des provinces et territoires**

Statistique Canada créera un programme annuel de comptes sur les entrées et sorties des provinces et territoires, à l'aide duquel on obtiendra des données détaillées sur les industries et les produits et services. Ces données serviront ensuite de référence pour la révision des comptes annuels sur les revenus et dépenses. Les comptes d'entrées-sorties seront produits de deux ans et demi à trois ans après la période de référence. En ce qui a trait aux comptes des revenus et des dépenses, ils continueront d'être produits comme estimations provisoires au cours de l'année suivant immédiatement la période de référence, et d'être révisés annuellement durant les trois années subséquentes.

### **Une révision majeure**

Une révision majeure des comptes économiques provinciaux (CEP) a été publiée officiellement le 14 mai 1998. Elle porte sur la période de 1992 à 1997 et aligne les CEP sur les Comptes économiques et financiers nationaux (CEFN) publiés au début de mars. Les CEFN ont fait l'objet d'une révision historique majeure visant trois objectifs.

- Réoutiller le Système de comptabilité nationale et provinciale, conformément aux nouvelles lignes directrices internationales touchant la comptabilité nationale, qui ont été publiées en 1993 (Système de comptabilité nationale 1993, publié conjointement par la Commission des Communautés européennes, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économique, les Nations Unies et la Banque mondiale ; ISBN 92-1-161352-3).
- Rajeunir la base de données sur les prix constants et les indices de prix, en adoptant 1992 comme année de référence.
- Intégrer les révisions statistiques relatives aux nouvelles sources de données ou aux données révisées qui n'avaient pas été utilisées jusqu'à maintenant. Il s'agit notamment de révisions découlant d'une intégration plus globale des diverses parties du Système de comptabilité nationale et provinciale.

## Enquêtes sur les ménages

Le PASEP comprend les données annuelles de trois enquêtes sur les ménages : l'enquête sur les dépenses des ménages, l'enquête sur les réparations et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants, et l'enquête sur les voyages des Canadiens.

### Enquête sur les dépenses des ménages

L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM, anciennement connue sous le nom d'Enquête sur les dépenses des familles ou EDF) est devenue un programme annuel. La taille de l'échantillon s'est accrue considérablement par rapport à celle de l'EDF, enquête qui n'était tenue que tous les quatre ans. L'objectif premier de l'enquête consiste à examiner les habitudes de dépenses des familles et des particuliers pour une année civile donnée. L'enquête permet aussi de recueillir des données sur la composition du ménage et les niveaux de revenu, en vue de mieux comprendre et interpréter les données sur les dépenses. Les résultats de l'enquête sont utilisés de diverses façons.

- Statistique Canada produira des données précises et à jour sur les dépenses des ménages, à l'échelle nationale et provinciale ; ces données sont aussi utilisées dans le Système de comptabilité nationale.
- Les analystes des politiques sociales et économiques peuvent étudier les écarts entre le coût de la vie et le niveau de vie des diverses régions au Canada. Les Canadiens qui déménagent au Canada utilisent ces données, de même que les gouvernements et les entreprises qui mutent des employés. Il est aussi possible de comparer le niveau de vie au Canada avec celui d'autres pays.
- Les avocats et leurs clients utilisent ces données pour déterminer ce qui est équitable en matière de pensions alimentaires et d'autres formes d'indemnisation qui dépendent du rajustement de vie chère. Les négociateurs syndicaux et contractuels se fient à ces données pour déterminer les clauses de rémunération et d'indemnité de vie chère.
- Les gouvernements et les organismes d'aide sociale établissent un lien entre les habitudes de dépenses et d'autres caractéristiques comme l'âge, la taille de la famille et le revenu. Ces facteurs ont une influence sur les décisions politiques relatives aux programmes de pensions et d'aide sociale, les négociations collectives et les paiements de soutien.
- Les producteurs et les détaillants utilisent ces données pour prendre des décisions d'affaires et prévoir les demandes du marché.
- Les chercheurs utilisent les données pour étudier les questions et les tendances sociales, par exemple, les dispositions législatives fiscales et les politiques en matière de logement.

## **Enquête sur les réparations et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants**

L'Enquête sur les réparations et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants est tenue sur une base annuelle par Statistique Canada depuis 1987. La SCHL et Ressources naturelles Canada ont assuré le soutien financier de l'enquête pendant certaines années. À partir de l'année de référence 1997, l'enquête sera effectuée dans le cadre du PASEP. Pour cette enquête, comme pour l'EDM, on a adopté un cadre conceptuel similaire à celui de l'enquête qui avait précédé.

Dans le cadre de l'enquête, on pose aux propriétaires-occupants des questions détaillées selon cinq grandes catégories : rénovations, rajouts ou modifications, remplacement d'équipement, nouvelle installation d'équipement, et dépenses de réparation et d'entretien. Pour chaque catégorie, des données distinctes sont recueillies au sujet des dépenses pour les travaux effectués à contrat et pour les matériaux achetés séparément (dans les cas où les propriétaires-occupants fournissent la main-d'œuvre). Les données de cette enquête sont largement utilisées.

- Statistique Canada utilise ces données pour estimer les dépenses en matière de réparations et de rénovations résidentielles dans le Système de comptabilité nationale, ainsi que pour compiler les chiffres du produit intérieur brut.
- Les administrations fédérales, provinciales et municipales utilisent les données pour prendre des décisions en matière de politique et de programme relativement aux propriétaires-occupants.
- Les groupes communautaires, les organismes sociaux et les groupes de consommateurs utilisent les données pour soutenir leurs positions et exercer des pressions sur les administrations publiques, afin qu'elles procèdent à des changements sociaux.
- Les entreprises peuvent utiliser les données pour étudier le marché de leurs produits et déterminer l'emplacement de nouvelles succursales, etc.
- Les étudiants et les enseignants au Canada et partout dans le monde peuvent étudier les données dans le cadre de leurs cours, afin de mieux comprendre les tendances relatives aux réparations et aux rénovations résidentielles.

## **Enquête sur les voyages des Canadiens**

L'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) a été effectuée tous les deux ans depuis 1980. Elle était parrainée par la Commission canadienne du tourisme et les dix gouvernements provinciaux. Depuis 1996, l'EVC est devenue une enquête annuelle que parrainent des partenaires fédéraux et provinciaux et le PASEP.

L'enquête est effectuée à titre de supplément mensuel de l'Enquête sur la population active. Elle permet de recueillir des données sur le nombre de voyages au Canada, leurs caractéristiques et les dépenses qui s'y rattachent. Les données recueillies portent notamment sur l'origine et la destination, la raison du voyage, le principal mode de transport, la taille du groupe de voyageurs, la distance parcourue, le nombre de nuits passées à l'extérieur du foyer, le ou les types d'hébergement utilisés, les activités et les dépenses par catégorie (par exemple, les montants dépensés pour la nourriture, l'hébergement, le transport, etc.).

- Les données sont utilisées par Statistique Canada pour estimer la contribution des voyages dans l'économie canadienne et, comme intrant, pour produire le compte satellite du tourisme et les indicateurs nationaux du tourisme.
- La Commission canadienne du tourisme, les gouvernements provinciaux et les organisations de l'industrie touristique utilisent les données pour suivre les tendances dans ce domaine au Canada et contribuer à l'élaboration de programmes de promotion du tourisme.
- Les chercheurs et les universitaires utilisent les données pour étudier l'évolution de l'industrie touristique.
- Le système de comptabilité nationale et provinciale utilise ces données pour estimer les flux de dépenses touchant les voyages entre les provinces.

## **Enquêtes sur les entreprises**

L'ensemble du programme d'enquête sur les entreprises sera remanié de façon fondamentale en vue d'atteindre des normes plus élevées quant à la couverture, aux comptes, à la cohésion et la cohérence. Le programme comprend trois éléments majeurs: l'Enquête unifiée auprès des entreprises, le Registre des entreprises, et l'utilisation des données fiscales par l'entremise de l'Index général des renseignements financiers (IGRF).

### **Enquête unifiée auprès des entreprises**

On tient environ 200 enquêtes distinctes sur les entreprises, sur une base régulière, en vue de recueillir des données sur différentes industries et divers produits et services. La plupart de ces enquêtes seront intégrées en un programme unique d'enquête appelé Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE). La nouvelle approche intégrée met l'accent sur les entreprises. Elle permet de s'assurer que les données financières du siège social d'une entreprise, par exemple les données sur les bénéficiaires, sont cohérentes avec les données sur la production et les ventes reçues des divers établissements qui la constituent. L'EUE permettra de recueillir plus de détails selon l'industrie, le

produit et le service, à l'échelle provinciale, ainsi que d'éviter les chevauchements entre les différents questionnaires.

## **Registre des entreprises**

Le Registre des entreprises est la base de sondage pour toutes les enquêtes sur les entreprises de Statistique Canada. Lorsque Revenu Canada a adopté récemment un nouveau numéro unique d'entreprise pour son système d'enregistrement des entreprises, Statistique Canada a intégré ce numéro dans son propre registre des entreprises. Un numéro unique est attribué à chaque entreprise traitant avec Revenu Canada, qu'elle ait ou non des salariés, et qu'elle soit ou non constituée en société. Grâce à ce numéro, on peut recueillir des données statistiques à partir de l'enregistrement des retenues à la source, de la TPS et des impôts des sociétés de Revenu Canada. Statistique Canada sera en outre en mesure de tenir à jour son Registre des entreprises, à l'aide des données recueillies auprès de Revenu Canada au sujet des nouvelles entreprises et des changements qui touchent les entreprises.

Avec ce nouveau numéro d'entreprise, Statistique Canada a pu élargir sa base de sondage des entreprises, laquelle ne contenait auparavant que des entreprises avec salariés. Elle comprend maintenant toutes les entreprises constituées ou non en société, avec ou sans salariés. Le nombre d'établissements figurant dans le Registre des entreprises est passé d'un peu moins d'un million d'établissements avec salariés à environ deux millions d'entreprises constituées ou non en société. La classification des activités de chaque établissement qui s'est ajouté, en vertu de la Classification type des industries (CTI) de 1980, a été un projet d'envergure. Par ailleurs, des employés ont attribué de nouvelles classifications du SCIAN à l'ensemble des deux millions d'entreprises.

Les responsables du Registre des entreprises ont aussi concentré leurs efforts pour recueillir des données plus détaillées sur la structure opérationnelle des entreprises les plus importantes au Canada. Ainsi, on pourra s'assurer que toutes les activités des grandes entreprises sont prises en compte, dans toutes les provinces et catégories d'industrie. De nouvelles mesures ont aussi été mises en œuvre pour repérer systématiquement les entreprises plus petites qui ont des activités dans plusieurs provinces afin de s'assurer qu'elles sont comprises dans la collecte des données sur les flux interprovinciaux.

Afin de réduire le fardeau de réponse, particulièrement pour les petites entreprises, les responsables du Registre des entreprises ont mis au point un nouveau système pour assurer le suivi de tous les contacts avec les entreprises répondantes. Le nouveau système permettra aux responsables des enquêtes, initialement pour toutes les enquêtes du PASEP et, ultimement, pour toutes les enquêtes sur les entreprises, d'évaluer le fardeau de réponse total imposé à chacune des entreprises à l'intérieur d'une population cible. Les responsables

pourront par la suite concevoir des échantillons en vue de réduire ce fardeau de réponse.

Des travaux sont aussi en cours pour mettre en œuvre une nouvelle classification des secteurs institutionnels à l'intérieur du Registre des entreprises, et ce à partir des lignes directrices internationales relatives à la comptabilité nationale (Système de comptabilité nationale) publiées en 1993. Cela permettra d'aligner le Registre des entreprises sur la révision récente du Système de comptabilité nationale et provinciale.

### **Utilisation des données fiscales par l'entremise de l'IGRF**

Des employés de la Division des données fiscales et de Revenu Canada préparent la mise en œuvre de l'Index général des renseignements financiers (IGRF) de 1998. Ce programme permettra de saisir des données détaillées sur les états financiers de toutes les entreprises constituées en société au Canada à partir de leurs dossiers fiscaux, dès l'année de référence 1998. Les données pour les entreprises non constituées en société seront saisies ultérieurement, soit à partir de 2001.

L'IGRF a comme avantages de couvrir toutes les entreprises qui produisent une déclaration de revenu et de fournir les données de façon uniforme. Auparavant, Revenu Canada fournissait des données uniquement pour un échantillon des entreprises qui produisaient des déclarations de revenu, sous diverses formes, selon l'entreprise.

Les employés ont mis au point des stratégies de contrôle de la qualité pour la transcription et la saisie des données selon un format de fichier IGRF. Par exemple, ils ont mis au point une opération de vérification provisoire qui permet de contrôler la qualité de la transcription dès les premières semaines et de fournir une base pour la conception d'une fonction permanente de vérification de la qualité.

### **Enquêtes sur les administrations locales**

La Division des institutions publiques a accru de façon substantielle la taille de son échantillon, à la fois pour l'Enquête sur les recettes des administrations locales et l'Enquête sur les dépenses en immobilisations des administrations locales. Les échantillons élargis permettront d'améliorer la précision des données et d'assurer une qualité égale dans toutes les provinces et dans tous les territoires. De nouvelles questions ont été ajoutées au sujet des recettes et des dépenses, des ventes de biens et de services, des dépenses environnementales, à la fois pour les travaux effectués par les employés et pour ceux effectués à contrat.

Les employés mettent au point un système d'imputation et d'estimation pour les données sur les recettes et les dépenses en vue de remplacer la majeure partie de l'imputation manuelle qui était effectuée auparavant. Ils élaborent en outre une base de données qui facilitera l'examen des données à partir de l'échantillon élargi en vue d'en améliorer la qualité et l'actualité.

## **Améliorations des données pour l'année de référence 1997**

Les premiers grands gains de qualité se produiront pour l'année de référence 1997, et c'est à ce moment que la vision du PASEP commencera à prendre corps.

Les données sur l'année de référence 1997 seront produites graduellement au cours de 1998 et 1999. Elles seront utilisées pour créer les nouveaux tableaux provinciaux d'entrées-sorties, qui paraîtront au cours de la deuxième moitié de l'an 2000.

Les améliorations particulières qui suivent sont en cours pour l'année de référence 1997 :

### **Nouvelles enquêtes annuelles**

1. Enquête unifiée auprès des entreprises : enquête pilote menée auprès d'entreprises choisies au début de 1998

Enquête unifiée auprès des entreprises — Partie 1 — États des résultats et bilans de 6 000 entreprises complexes, pour une meilleure estimation de la valeur ajoutée et des bénéfices des entreprises, selon la province et l'industrie

Enquête unifiée auprès des entreprises — Partie 2 et 3 — Enquêtes menées auprès de certaines industries :

- Enquête sur l'industrie de l'aquaculture
  - Enquêtes sur des industries de transport choisies :
    - Messageries et livraison locale
    - Services de taxi
  - Enquêtes sur des industries de service choisies :
    - Services de restauration et débits de boisson
    - Agents immobiliers
    - Bailleurs de biens immobiliers
  - Enquête sur les industries de la construction
2. Autres nouvelles enquêtes menées en 1998 :
    - Enquêtes sur les services financiers
    - Enquête sur les services de télécommunication
  3. Enquête sur les réparations et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants
    - Durant le premier semestre de 1998 (voir *Le Quotidien*, édition du 23 novembre 1998)

4. Statistiques sur la vente et le prix des nouvelles habitations
  - Préparées à partir des données administratives du programme de remboursement de la TPS pour les habitations
  - Porte sur 1997 et les cinq années de référence précédentes (voir *Le Quotidien*, édition du 17 juillet 1998)

### **Enquêtes ou produits existants en voie d'amélioration**

5. Enquête annuelle sur les dépenses des ménages
  - Sera tenue au début de 1998, avec un questionnaire plus court et un échantillon plus vaste (connue auparavant sous le nom Enquête sur les dépenses des familles ; (voir *Le Quotidien*, édition du 11 février 1999)
6. Enquête sur les voyages des Canadiens
  - Les résultats trimestriels et annuels incluent les dépenses effectuées lors de voyages interprovinciaux (voir *Le Quotidien*, édition du 16 septembre 1998)
7. Enquêtes sur les entreprises comportant des détails sur le commerce interprovincial :
  - Les Enquêtes sur le commerce de gros et de détail sont maintenant annuelles
  - L'Enquête annuelle des manufactures inclut toutes les provinces et tous les territoires dans la liste des destinations des livraisons de produits

### **On améliorera aussi les processus de collecte et de vérification de ces enquêtes**

8. D'autres enquêtes sur les entreprises sont en voie d'amélioration, grâce à une méthodologie améliorée, à l'augmentation de la taille des échantillons ou à une couverture élargie :
  - Enquête mensuelle sur le commerce de détail
  - Enquête annuelle sur le commerce de gros
  - Enquête trimestrielle sur les marchandises vendues au détail
  - Enquêtes sur les industries de services aux personnes
  - Enquêtes sur les industries de services aux entreprises
9. Comptes économiques provinciaux et territoriaux
  - Comptes des revenus et des dépenses  
Révision historique majeure portant sur 1992 à 1997
  - Tableaux des entrées-sorties  
Comprendront des données de qualité améliorée pour 1997
10. Enquêtes sur les administrations locales — Échantillons élargis et méthodologies améliorées

### Annexe 3—Tableau : qui ciblons-nous à l'aide de l'EUE 1997 ?

Population cible et taille de l'échantillonnage		Nombre total d'employés	Établissements faisant partie de la population cible	Revenu	Établissements faisant partie de la population cible	Fraction de sondage (moyen)
Année référence 1997	Unités	1000	Nombre	Million \$	Nombre	%
<b>Toutes les entreprises pilotes</b> Catégorie de l'établissement	Au complet	2 068	280 361	161 711 \$	14 409	5%
	Complexe	237	5234	24 603 \$	3 620	69%
	Simple	1 831	275 127	137 108	10 789	4%
<b>Aquaculture</b>	Au complet	4	581	407 \$	121	21%
	Complexe	1	15	102 \$	13	87%
	Simple	3	566	305 \$	108	19%
<b>Construction</b>	Au complet	854	148 045	92 871 \$	8 119	5%
	Complexe	69	1 269	11 583 \$	1 044	82%
	Simple	785	146 776	81 288 \$	7 075	5%
<b>Services De restauration</b>	Au complet	928	70 064	29 705 \$	3 119	4%
	Complexe	117	2 866	4 747 \$	1 499	52%
	Simple	811	67 198	24 959 \$	1 620	2%
<b>Bailleurs de Biens immobiliers</b>	Au complet	171	41 606	27 259 \$	1 662	4%
	Complexe	18	780	5 793 \$	618	79%
	Simple	153	40 826	21 466 \$	1 044	3%
<b>Agents Immobiliers</b>	Au complet	70	11 360	8 108 \$	576	5%
	Complexe	11	130	624 \$	107	82%
	Simple	59	11 230	7 484 \$	469	4%
<b>Services de Taxi</b>	Au complet	11	5 276	776 \$	320	6%
	Complexe	1	9	14 \$	7	78%
	Simple	10	5 267	762 \$	313	6%
<b>Services de Messageries</b>	Au complet	31	3 429	2 585 \$	325	9%
	Complexe	22	165	1 740 \$	165	100%
	Simple	9	3 264	845 \$	160	5%

## Annexe 4—Tableau : avons-nous obtenu un taux de réponse satisfaisant ?

Répartition de l'échantillon			Renseignements au sujet de la réponse							Taux de réponse effectif (% des questionnaires compris dans le champ d'observation)
	% de l'échan- tillon	Taille de l'échan- tillon	Impossible à contacter	Non-réponse avant l'échéance de la collecte	Refus	Hors du champ d'observation*	Partiellement rempli	rempli	Total	
<b>Niveau de l'entreprise</b>	31 %	6157	5 %	15 %	2 %	3 %	75 %		100 %	77 %
<b>Aquaculture</b>	1 %	121	12 %	12 %	1 %	23 %	7 %	45 %	100 %	68 %
<b>Construction</b>	39 %	8119	5 %	7 %	1 %	22 %	5 %	60 %	100 %	83 %
<b>Services de restauration</b>	15 %	3119	1 %	7 %	2 %	15 %	24 %	51 %	100 %	88 %
<b>Bailleurs de biens immobiliers</b>	8 %	1662	9 %	9 %	2 %	21 %	10 %	49 %	100 %	75 %
<b>Agents immobiliers</b>	3 %	576	1 %	3 %	1 %	41 %	5 %	49 %	100 %	92 %
<b>Services de taxi</b>	1,5 %	320	1 %	1 %	1 %	31 %	0 %	66 %	100 %	96 %
<b>Services de messagerie</b>	1,5 %	325	5 %	8 %	4 %	16 %	16 %	51 %	100 %	79 %
<b>Toutes les industries</b>	100 %	100 %	5 %	9 %	2 %	16 %	7 %	61 %	100 %	81 %

\*Note : L'échantillon renferme plusieurs unités qui se sont avérées hors du champ d'évaluation à la suite d'une mauvaise classification ou à la cessation des opérations de l'entreprise. Une telle chose est attribuable à la base de sondage qui était nouvelle et qui n'a pas été mise à l'essai.